

CONTR'ATOM

**Pas de courant
nucléaire!**

**Eau
Electricité:
au service
public!**



2xOUI

16 Décembre 2007

sommaire n° 88

Couverture	1
Edito 2 x oui le 16 décembre: Anne Cécile	3
Genève,	
Eau et électricité ne sont pas des marchandises! P. Vanek	4, 5
Manifs	
ContrAtom voyage pour la bonne cause: Anne Cécile	6, 7
Climat	
Effet de serre, chaudron et marmites nucléaire: G. Demenge	8, 9
Cern	
Contrôle radiologique au cern (suite): G. Nibbio	10
Communiqué de presse de L'Alliance	11
Lettre au Père Noël Anne Cécile	12

DERNIÈRE MINUTE

Le 30 novembre dernier, 21 personnalités du monde médical (parmi lesquelles figurent Yuri Bandajevsky et Rosalie Bertell) ont lancé un « Appel des professionnels de la santé pour l'indépendance de l'OMS ».

Ces médecins souhaitent que l'accord qui lie l'OMS à l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique) soit révisé lors de l'Assemblée mondiale de la santé de mai 2008. A l'initiative du collectif « pour l'indépendance de l'OMS » (dont ContrAtom fait partie » l'Appel a été adressé aux ministres de la santé des états membres de l'OMS ainsi qu'à sa directrice, Mme Chan.

Rappelons que depuis le 26 avril dernier, un piquet de protestation est installé devant le siège de l'OMS. A ce jour, près de 120 bénévoles, principalement suisses et français se sont relayés jour après jour pour assurer une présence continue devant l'organisation.

ACR

ContrAtom

CP 65
CH - 1211 Genève 8
Téléphone/répondeur:
022 740 46 12

www.contrAtom.ch
info@contrAtom.ch

N'hésitez pas à nous appeler pour prendre contact, pour recevoir d'autres documents, pour être informés sur les dates des réunions de notre comité et sur nos activités.

- Tirage 1300 exemplaires
- Graphisme atelier Compub
- Imprimerie du Lion

- Cotisation annuelle

(comprenant l'abonnement au journal): 40.- F
Abonnement au journal uniquement 30.- F
Soutien: 60.- F
ou plus.....

Le CCP de contrAtom est alimenté exclusivement par votre générosité.

**Mille mercis à tous ceux et celles qui nous soutiennent
CCP 12-13446-0**



Découvrez et faites découvrir la revue

S!lence

Ecologie • Alternatives • Non-violence

Abonnement-découverte: 25.- Fr.s les 6 premiers numéros.
Ou abonnement d'un an: 85.- Fr.s les 12 numéros.



Il vous suffit d'envoyer vos coordonnées à **ContrAtom - Case postale 65 - 1211 Genève 8** en demandant soit un bulletin de versement pour l'abonnement soit un numéro d'essai.

Vous pouvez aussi payer directement sur le **CCP: 17-497696-4 ContrAtom-Abonnement Silence-1205 Genève**



Chères, Chers ContrAtomistes,

Le 16 décembre, on votera sur notre initiative « **Energie-Eau: notre affaire ! Respect de la volonté populaire** ». Ce sera l'aboutissement d'une saga qui nous a tenus en haleine durant près de trois ans. Lancée fin 2004, cette initiative a été portée par une large coalition, regroupant, au-delà de la Gauche et des Verts, nombre d'associations de protection de l'environnement et d'antinucléaires, dont ContrAtom et la Coordination Energie, avec aussi l'engagement de l'ensemble du mouvement syndical genevois. Elle a abouti au printemps 2005 avec plus de 12200 signatures!

Si tout s'était déroulé normalement, cette initiative aurait dû, en vertu des délais légaux, être traitée par le Grand Conseil avant fin novembre 2006, ce qui aurait permis qu'elle soit mise aux voix avant le vote du parlement fédéral sur la LME-bis. Un oui populaire genevois à notre initiative aurait alors été un signal clair en faveur du rejet de la nouvelle loi fédérale en matière électrique et aurait même pu entraîner un nouveau référendum fédéral. Malheureusement, le parlement genevois mit un zèle tout particulier à nous ficher les bâtons dans les roues: Il exigea d'abord que l'initiative qui portait initialement sur l'eau, le gaz et l'électricité soit scindée en trois parties distinctes alors que le monopole de fait actuel des SIG porte pourtant bel et bien sur la distribution conjointe de ces trois fluides ! Ensuite, les députés ont prétendu qu'il y avait non-conformité avec le droit supérieur en ce qui concerne le chapitre du gaz. Entendez par «droit supérieur» des domaines pour lesquels les autorités fédérales ont déjà légiféré. S'il est exact qu'il existe des dispositions fédérales à ce sujet qui datent des années 1960, elles concernent uniquement le **transport** du gaz (gazoducs à haute pression) et non sa distribution. Or, le monopole qui nous occupe porte bien sur la **distribution** et non sur le transport.

Au terme de ce débat navrant, le **texte de l'initiative a donc tout d'abord été scindé en trois initiatives distinctes**, puis le volet « gaz » a été invalidé ! A ce stade, nous avons été tentés de déposer un recours auprès du Tribunal Fédéral contre ces décisions absurdes, recours que nous aurions sans doute gagné tant les arguments de nos adversaires étaient tordus et peu crédibles ! Seulement, le temps pressait, il était urgent que les Genevois-ses puissent se prononcer sur le monopole public des SIG avant que les grandes manœuvres de libéralisation-privatisation en voie d'achèvement au niveau national n'aboutissent. Nous avons donc décidé d'accepter les textes tels qu'ils avaient été votés par le Grand Conseil. Cette fois-ci, nous pensions vraiment être arrivés au bout de nos peines, nous allions l'obtenir notre votation ! Mais voilà, c'était compter sans le recours déposé, non par nos soins, mais par deux députés libéraux du Grand Conseil qui plaidèrent auprès du Tribunal Fédéral pour une annulation pure et simple du texte!

Par chance, l'instance de droit, dans sa grande sagesse, a débouté ces deux lascars, jugeant l'initiative recevable et pouvant être soumise au vote. La bonne nouvelle !

Il n'en demeure pas moins que toutes ces embrouilles ont fait perdre 9 mois et ont permis que le parlement fédéral fasse passer la nouvelle loi sur la libéralisation (LApEl) avant que les Genevois-ses ne puissent se prononcer.

Qu'importe : si le droit fédéral est libéral et pronucléaire, ça n'empêchera pas les Genevois-ses d'être d'un autre avis et de l'inscrire dans leur Constitution !

Pas de courant nucléaire ! Eau-Energie au service public ! Telle est la devise des ContrAtomistes. Faites-le savoir !

Anne-Cécile Reimann

EAU ET ÉLECTRICITÉ NE SONT PAS DES MARCHANDISES ! OUI LE 16 DÉCEMBRE À L'IN 126 POUR FAIRE BARRAGE AU RECOURS À L'ÉNERGIE ATOMIQUE

Le but principal de l'initiative «Eau-Energie: notre affaire! Respect de la volonté populaire» est clair. Il s'agit d'obtenir qu'on inscrive dans la Constitution genevoise une disposition explicite, qui évite dans toute la mesure du possible, que soit contourné le verdict des Genevois-es qui ont refusé en 2002, avec nous et à une très large majorité, la Loi sur le marché de l'électricité (LME). Elle prévoit dans ce sens que l'approvisionnement d'eau et d'électricité relève d'un monopole de service public exercé par les SIG.

En matière d'eau potable, c'est évident, ce bien commun, indispensable à la vie, doit à tout prix échapper à l'accaparement, à la spéculation et aux logiques marchandes et ne pas devenir un champ de profits pour les multinationales du secteur. Il y va de notre santé à toutes et à tous. Mais sur le plan électrique aussi, l'initiative est très importante et vise à consolider un acquis existant: le principe de l'approvisionnement et de la distribution de ce fluide par nos Services Industriels Genevois (SIG).

Maintenir un contrôle démocratique

Pourtant, cette entreprise publique n'est évidemment pas parfaite. CONTRATOM est bien placée pour le savoir et n'a jamais ménagé ses critiques aux SIG, mais cette régie publique est en tous cas perfectible par l'action citoyenne. En effet, les SIG ont un grand mérite, celui d'être la propriété de notre République et d'être un acteur essentiel pour une politique énergétique environnementale et antinucléaire du canton.

Leur budget, leurs comptes et leurs tarifs sont sujets à un contrôle démocratique des citoyen-ne-s, qui peut et doit être exercé par le biais du Grand Conseil et du Conseil d'Etat. Ils ne rémunèrent aucun actionnaire privé, mais au contraire fournissent des ressources aux collectivités publiques devant permettre d'investir, dans l'entretien et le développement d'infrastructures indispensables, comme dans le développement de nouvelles sources d'énergie renouvelables.

Un article auquel il faut s'accrocher...

Or, l'IN 126 réaffirme explicitement la soumission des SIG à l'art. 160E de la Constitution et ainsi leur mission d'acteur-clé de la politique énergétique cantonale officiellement antinucléaire. C'est un instrument qui permettra de combattre des dérives du côté des SIG et des autorités sous prétexte de «concurrence» et de «lois du marché». En effet, dans le cadre de celles-ci, le but d'un vendeur de savonnettes - ou de courant électrique - c'est d'en écouler un maximum... Or en matière électrique l'intérêt public, c'est qu'on en consomme - au contraire - le moins possible.

En outre, il faut rappeler que c'est l'application de l'art 160 E... antinucléaire, issu de l'initiative «Energie notre affaire» qui a permis en son temps - non sans efforts de notre part - l'engagement du Canton de Genève contre Superphénix à Malville. Mais cet article fonde surtout de manière générale, une politique cantonale de l'énergie favorable au développement des renouvelables et à l'utilisation rationnelle de l'énergie. Ainsi, cet article a toujours été au cœur des combats de CONTRATOM, avec en ligne de mire des exigences face aux SIG, par exemple:

- le refus des contrats d'approvisionnement nucléaires, la volonté d'un approvisionnement «propre», l'exigence que les SIG ne vendent pas du courant nucléaire...
- la revendication d'une tarification non dégressive et au contraire de structures tarifaires encourageant les économies.
- la demande d'un engagement direct dans la promotion et la réalisation d'économies d'énergie électrique avec gestion/réduction de la demande... (production de «négawatts», plutôt que de mégawatts atomiques...)
- l'exigence du développement de nouvelles énergies renouvelables...

Et il y a eu des progrès dans tous ces domaines, même si il y a encore bien du chemin à faire...

Libéralisation-privatisation: un processus néfaste...

Mais, le processus de libéralisation-privatisation en cours, contre lequel s'inscrit l'initiative actuelle, va dans le sens inverse, en niant que l'électricité est NOTRE affaire, à nous les citoyen-ne-s, pour en faire l'affaire des marchés où c'est le client au plus gros portefeuille qui dicte sa loi et où la production et la distribution seront de plus en plus aux mains de multinationales qui échappent à tout contrôle démocratique...

C'est pourquoi CONTRATOM s'est engagé - dès le début - contre la libéralisation électrique, dès 1995 en critiquant le «Rapport Catin» qui en présentait une première ébauche et en participant ensuite, avec énergie à la campagne référendaire contre la LME: des récoltes de signatures au vote de septembre 2002 qui a vu pratiquement 2/3 des Genevois-es refuser cette loi. Notre participation au lancement de l'IN 126 «Eau-Energie: notre affaire ! Respect de la volonté

populaire» et notre appel pressant à voter OUI le 16 décembre s'inscrit dans cette lancée.

...qui ouvre Genève au courant atomique

Mais soyons plus concrets: aujourd'hui, la première étape de la libéralisation induite par la LME bis (LApEL) votée à Berne, ouvre potentiellement le «marché» électrique genevois à hauteur de 56% en termes d'énergie... Ainsi, les SIG - et avec eux la politique antinucléaire que nous luttons pour qu'ils mènent découlant de l'art. 160E - courent le risque d'être «court-circuités», ceci pour une majorité de l'énergie consommée dans notre canton, qui pourrait être d'origine atomique...

De ce point de vue, l'IN 126, avec son inscription dans la Constitution genevoise d'un monopole de service public, représente un point d'appui pour notre combat antinucléaire futur... et notamment notre résistance aux gros consommateurs qui voudraient basculer du côté d'un approvisionnement électronucléaire. Certes le droit fédéral est (néo)libéral, comme il est aussi pronucléaire en prévoyant d'autoriser de nouveaux réacteurs. Ça n'empêche pas - au contraire - les Genevois-es d'être d'un autre avis et de l'inscrire dans leur Constitution, à la fois en ce qui concerne les installations atomiques interdites dans notre canton (c'est fait ! dans l'art.160E), qu'en ce qui concerne le monopole de service public que vise l'IN 126.

Si l'on acceptait de s'en remettre exclusivement à la Confédération en matière électrique, dans un même mouvement il faudrait abroger les dispositions cantonales qui bannissent centrales nucléaires ou dépôts de déchets radioactifs sur notre territoire, puisque la législation fédérale autorise encore ces installations.

NON aux multinationales pro-nucléaires

D'autant, répétons-le, que l'alternative réelle n'est pas entre le monopole public des SIG et une concurrence «idéale», mais en fait entre le fait de conserver en mains publiques l'approvisionnement et la distribution de fluides essentiels pour la population et l'économie ou aller, à terme, vers un monopole ou un oligopole exercé des multinationales, toutes pronucléaires et échappant à tout contrôle démocratique, à toute logique écologique ou sociale, et dont la seule motivation sera l'extension de leurs profits et les rendements faramineux exigés par leurs actionnaires.

En outre, la nouvelle loi fédérale prévoit l'attribution par les Cantons de «zones de desserte» à des entreprises pour la distribution de l'électricité. Or demain, on peut imaginer que d'autres entreprises que nos SIG veuillent obtenir la desserte de telle ou telle partie du canton représentant un marché juteux. Sans notre initiative ce serait possible. L'initiative pose un verrou empêchant cette dérive qui serait un moyen supplémentaire de court-circuiter les SIG.

Pas de liquidation de la politique énergétique genevoise !

Enfin, l'un des arguments de la majorité du Grand

Conseil qui appelle à refuser notre initiative, comme en son temps une majorité du même parlement, appelait à refuser également l'initiative «Energie notre affaire» en affirmant qu'elle contredisait le « droit supérieur » est que, dans le fond: «...la politique énergétique se traite davantage au niveau suisse et européen que local.»

Un aveu d'une volonté de démissionner sur le plan cantonal genevois: alors qu'il n'y aura aucune politique énergétique réellement antinucléaire, écologique et sociale qui puisse se faire sans un engagement des citoyen-ne-s. Or si ceux-ci démissionnent à l'échelle d'un canton comme Genève, avec son histoire antinucléaire combative et progressiste en la matière, dont CONTRATOM est l'incarnation, quel espoir y aurait-il que ceux-ci puissent influencer les niveaux «suisse et européens»?

Pierre Vanek



BERNE, PARIS, MARSEILLE: CONTRATOM VOYAGE POUR LA BONNE CAUSE.

Adeptes convaincus du slogan «Le pouvoir est aussi dans la rue, alors allons-y !» ContrAtom n'a pas hésité à quitter Plainpalais avec armes et bagages, entendez panneaux jaunes et brouettes de déchets radioactifs, pour participer aux actions antinucléaires qui n'ont pas manqué cet automne.

A Berne avec les militants anti-enfouissement de Benken

Le 15 octobre, ContrAtom hisse tout le fourbi dans le train en partance pour Berne afin de rejoindre un groupe de militants qui arrivent à PIED de Benken, commune située dans le Weinland zurichois. Le rendez-vous est donné devant le Musée Paul Klee où se déroule un congrès du lobby nucléaire autour de la question «Comment se débarrasser des déchets nucléaires ?». Pour être plus précis, mentionnons que cette conférence internationale qui a lieu tous les quatre ans, avait pour thème cette année: «un objectif commun, une variété de chemins» ! Et c'est bien à PIED qu'une dizaine de courageux opposants ont parcouru le chemin qui mène de Benken à Berne, poussant quelques brouettes rustiques, afin de revendiquer leur droit au

chapitre dans cette histoire qui les concerne au premier chef! Ils ont parcouru plus de 150km à raison d'une trentaine de kilomètres quotidiennement pour gagner la capitale fédérale en cinq jours. Le dernier soir, ils ont dressé la tente dans le parc du Musée sans problème mais ont tout de même été délogés par la police au petit matin. Quand les ContrAtomistes sont arrivés en renfort, l'accès au musée était soigneusement contrôlé par la police et seuls les délégués à la conférence pouvaient passer. Nous avons alors pris nos quartiers à l'entrée du parc, accueillant chaque arrivage de nucléocrates par des slogans et des refrains de circonstance. La NAGRA a pour mot d'ordre de se faire bien voir par la population, si bien qu'elle nous a dépêché un émissaire fort courtois chargé de nous expliquer que ces déchets, du moment qu'ils étaient là, il fallait bien s'en occuper.

-«Que proposez-vous alors, Madame, comme solution?» Réponse de la bergère de ContrAtom au berger de la NAGRA: -«Tout d'abord, cesser d'en faire! Et surtout ne pas enfouir! Nous avons déjà empoisonné les océans en larguant sans vergogne pendant des décennies ces poisons mortels à la mer et maintenant ce serait au tour de la terre? Honte, honte à nous,...» Le type de la NAGRA interrompit la conversation prestement en lançant sèchement -«Je ne parle plus avec vous, Madame!» Cinq minutes plus tard, on vit arriver du café fumant et des croissants dorés offerts par... la NAGRA. Et voilà comment on achète les populations naïves pour ensuite leur fourguer des déchets nucléaires sous les pieds!

Soyez pourtant sûrs que l'équipe de Benken ne va pas se laisser faire! Leur groupe se nomme **der Strahlenbund** et leur site c'est www.strahlenbund.ch. Ils ont promis de nous donner des nouvelles et de nous tenir au courant de l'évolution de la situation. Nous leur donnerons la parole dans un prochain numéro!



A Paris contre la politique pronucléaire de N.Sarkozy

Le 17 octobre, une délégation de ContrAtomistes s'engouffre avant 8h dans la TGV pour Paris. Elle transporte sur chariot 20 panneaux jaunes destinés à égayer le rassemblement convoqué par le réseau français Sortir du nucléaire à l'occasion du Grenelle de l'environnement. Il s'agit de dénoncer la politique pronucléaire de N.Sarkozy.

A l'ONU le 24 septembre, N. Sarkozy a notamment déclaré que «la France est prête à aider tout pays qui veut se doter de l'énergie nucléaire civile». Auparavant, il avait déjà frappé fort en signant le 26 juillet un accord nucléaire avec le dictateur libyen, le général Kadhafi.

Sur place un millier de manifestants un peu coincés dans un petit square nommé Cambronne! Bordé d'un côté par un parc public et de l'autre par un convoi de voitures sur train routier à l'arrêt qui bouche entièrement la vue sur la rue!!

Il faut préciser que la manif qui devait avoir lieu primitivement sur la grande place Fontenoy, près du «Grenelle de l'environnement» a été déplacée en dernière minute sur l'ordre de la police. Qu'importe, la ferveur antinucléaire est bien là!

Stépane Lhomme du réseau Sortir du nucléaire a brillamment dénoncé la duplicité du Président Sarkozy qui a annoncé «un gel» du nombre des sites nucléaires français, abusant ainsi l'opinion en faisant croire qu'il n'y aurait pas de nouveaux sites nucléaires. Or, les projets de nouveaux réacteurs sont toujours prévus sur des sites déjà existants : le réacteur EPR sur le site de la centrale de Flamanville, le réacteur expérimental à fusion nucléaire ITER sur le site nucléaire de Cadarache, l'usine GPL d'enrichissement d'uranium se construit sur le site de Pierrelatte, le site d'enfouissement des déchets nucléaires à Bure a déjà été créé. Ce soi-disant gel du nombre de sites nucléaires est un subterfuge. Plus que jamais le gouvernement français poursuit dans la voie nucléaire...et les anti-nucléaires poursuivent leur combat.

P.S (Aux dernières nouvelles, la France vient de vendre 2 EPR à la Chine. Super, non?).

ITER un projet démentiel

Le 10 novembre, c'est à Marseille que les opposants au projet de construction du réacteur de recherche baptisé ITER ont rendez-vous. Une délégation de ContrAtom a fait le voyage. Rappelons qu'ITER (International Thermonuclear Experimental Reactor) est le nom donné au projet international du réacteur thermonucléaire expérimental qui doit être implanté à Cadarache dans le sud de la France. Ce projet vise à construire un réacteur de fusion nucléaire.

Explication: solution de rechange à la fission nucléaire, la fusion nucléaire

contrôlée a l'ambition de reproduire ce qui se passe au cœur du soleil, c'est-à-dire, récupérer l'énergie dégagée par la fusion des noyaux d'hydrogène.

Pour ceux qui se mélangent les neutrons, ne pas confondre ITER et EPR (European Pressurized Reactor) qui est un modèle de réacteur à fission de troisième génération assez semblable à ceux qui fonctionnent actuellement.

La mise en service d'ITER est prévue en 2016 pour une durée de 20 ans et nécessitera un investissement de 10 milliards d'euros. Après Superphénix, la France s'appête à engloutir ses budgets de recherche en matière d'énergie dans ce nouveau rêve scientifique de grande envergure.

Sur place en ce 10 novembre, des centaines de personnes se sont rassemblées pour dire leur opposition à ce projet «dangereux, ruineux et voué à l'échec ». Pour Stéphane Lhomme, présent à la manif (ma parole, il est partout ce sur-homme) «ITER ne produira pas d'électricité, mais en consommera énormément» !! Les défenseurs du projet reconnaissent eux-mêmes que l'application industrielle d'un tel procédé ne peut être envisagé avant 2050.

Au lieu de gaspiller l'argent public dans ces illusions technologiques, ne serait-il pas plus judicieux d'investir dans les énergies renouvelables et les plans d'économie d'énergie comme l'ont demandé, avec insistance les manifestants sur la Canebière?

On ne peut qu'applaudir à ces propos et persévérer avec courage dans notre opposition au nucléaire.

Par-delà les frontières, unis et solidaires contre le nucléaire !

Anne-Cécile



EFFET DE SERRE, CHAUDRON ET MARMITES NUCLEAIRES

article de Guy Demenge

L'humanité ressemble de plus en plus à des grenouilles nageant en rond dans un chaudron et dont l'eau, insensiblement, se réchauffe. Toutes occupées à enfoncer leur proche voisin pour gagner une meilleure place, ces braves grenouilles «positivent» et, avant tout, évitent de penser à l'avenir. Certaines, rares, savent... mais se taisent afin de conserver leur pouvoir, leur prééminence.

Une seule petite reinette, s'efforce de nager à contre-courant pour clamer une évidence: qu'à force de se réchauffer, l'eau allait devenir un piège mortel! Cette petite prophétesse de malheur surnommée: «la grenouille des cavernes», devint la risée publique.

Plus tard, quand la réalité du réchauffement fut patente, hébétées, à moitié cuites et asphyxiées, les grenouilles réalisèrent que le chaudron de rechange qu'on leur avait promis n'existait pas. Amollies par la chaleur, elles n'avaient plus la détente qui caractérise l'espèce grenouille, et aucune ne put se sauver.

Ne serions-nous pas semblables à ces petits batraciens si, de plus, nous n'étions en réalité qu'une ribambelle d'enfants avides, aveuglés... et conduits par des aveugles. Des enfants amoureux de ces contes roses qui promettent de futurs paradis selon le célèbre adage : *demain on rasera gratis*.

Le nucléaire va-t-il nous sauver du réchauffement climatique ?

Rares sont maintenant les personnes qui osent prétendre que le réchauffement de la planète, scientifiquement constaté, est uniquement d'origine naturelle et correspondrait à des variations cycliques du climat.

La courbe de forme asymptotique (celle qui d'abord plate pour un temps, se met soudain à grimper au mur) – de l'augmentation du gaz carbonique (CO₂) de l'atmosphère et mesurée avec exactitude depuis 1750 – cette courbe est superposable à celle liée à l'explosive croissance de la consommation des énergies fossiles. La montée de cette dernière correspond à l'avènement (1850) de l'ère industrielle.

Pour nous, de la «Romandie», les conséquences de ce réchauffement sont visibles au premier coup d'œil : sur les pics entourant le Mont-Blanc, les glaces estivales qui garnissaient leurs faces nord et en faisaient des bijoux étincelants, s'en sont allées. Ces faces, notre gagne-pain de guide de montagne, et aussi, le bonheur de nos jeunes années, sont devenues des pentes livides, impraticables, car, dénudées, elles n'offrent plus que des plaques de roches

pourries.

Il en est de même au Kilimandjaro, les versants glaciaires et leurs magnifiques itinéraires sont réduits à l'état de souvenirs photographiques... et des mythiques neiges qui couvraient le «Kibo-crater»... il ne reste que des «confetti». La mission scientifique de cet été sous le Pôle Nord a pu effectuer à l'envers de la banquise, une série de forages et de sondages radar ou acoustiques ; grâce soit rendue à la «Royal-Navy» qui a prêté le submersible ad hoc. Conclusion : très probablement, d'ici 2030, une balise flottera sur ce pôle, autour de laquelle, vireront de bord les voiliers des courses océaniques.

Le bluff de 9 fois moins de «gaz à effet de serre» que l'hydraulique !

Le lecteur nous pardonnera cette parenthèse climatique. Revenons à nos vieilles ou nouvelles ? salvatrices marmites nucléaires dont, paraît-il le kWh produit émettrait 8,7 fois moins de CO₂ que celui issu de nos barrages ! Comme l'a dit Michel Bernard, rédacteur de la revue *Silence* à Lyon :... *nul n'ignore que l'uranium arrive tout naturellement dans le cœur des centrales, alors qu'il faut dépenser énormément d'énergie pour faire tomber neiges et pluies sur les Alpes.*

Mais aussi étrange que cela puisse vous sembler; ce bluff – sur un nucléaire n'émettant pas de CO₂ (nous y reviendrons prochainement) – ce bluff n'est pas le problème principal dans cette indispensable lutte pour la survie de l'humanité.

* référence AIEA Vienne 2 et repris par Areva

Pour la simple raison, que dans le monde et au final, l'atome ne fournit que 2.5 % de l'énergie... et que par contre, à la production comme à la consommation, nous en gaspillons les deux-tiers. La parole est donc aux économies !

En voici quelques exemples.

1- Les Transports :

En 2003, la consommation de pétrole dans le monde a dépassé les 3.6 milliards de tonnes (Gtep)¹, (36 % du total brut). Les transports, tous modes confondus, dépendent presque entièrement² de ce pétrole et ont consommé plus de la moitié de l'huile extraite (ev. 2 070 millions) et plus de 26 % de la consommation finale d'énergie³ (finale veut dire: celle qui s'inscrit sur les compteurs et les jauges des usagers). A vue humaine et contrairement à ce que des utopistes laissent espérer: pour une telle folie de transport, rien, réellement rien, ne peut, ne pourra, remplacer l'or noir, car il est seul à posséder à un degré élevé une qualité dénommée *portabilité*⁴; ce qui veut dire: la plus grande quantité d'énergie par litre ou tonne de carburant. C'est ce qui permet 800 km sans passer à la pompe ou, pour un gros jet, 15 000 km sans escale. On peut même dire que sans kérosène ces jets resteront pour de bon sur les tarmacs.

Comme nous allons nous retrouver face à une production d'huile comme de gaz inexorablement décroissante (depuis 1983, les tonnages découverts sont inférieurs à ceux qui sont extraits; en 2005 : pour 25 milliards de barils extraits... moins de 5 furent découverts) et que – si l'on est pourvu d'un minimum de sens moral – nous ne pouvons envisager d'en priver complètement notre progéniture, il ne nous restera qu'à changer nos habitudes : réduire notre

kilométrage annuel (surtout en *jet*), renoncer à l'ostentation (*la frime*) et se contenter en ville et en banlieue des transports publics, de la bicyclette et pourquoi pas des pieds ! et quand ce n'est pas possible, du véhicule le plus modeste possible en surface, poids et puissance.⁵

Nous consommons beaucoup de transport en mangeant. Un pot de yaourt, *goût bulgare*, parcourt en moyenne trois mille km (ferments locaux et avantage fiscal à la sortie-entrée) avant de venir sur notre table. En pleine saison des pommes (septembre), les grandes surfaces en proposent venant du Chili! Dans les transports tous modes confondus, la part du transport routier est de 30 %, soit près de 8 %⁵ de la consommation totale, finale d'énergie; et l'agroalimentaire en est le premier client. Acheter local est donc un impératif de survie.

2 - Chauffage et eau chaude.

Dans nos contrées, le deuxième poste de consommation est celui du chauffage et service d'eau chaude. Ces postes, ainsi que l'éclairage, la réfrigération et tout l'électroménager peuvent être réduits de moitié, voire des deux tiers, avec, non pas baisse, mais amélioration concomitante du confort. Si vous n'y croyez pas, allez-voir ce que nos amis allemands ont déjà réalisé dans la toute proche, charmante, accueillante et gastronomique ville de Freiburg ! Faut-il préciser que l'économie réalisée dans le domaine du transport doit, en priorité, être affectée à la réhabilitation thermique de l'habitat et à l'amélioration du rendement énergétique de l'équipement électrique. Toutes les technologies sont déjà là. Ces améliorations sont à leur tour génératrices d'économies énergétiques et financières... qui nous font rentrer dans le cercle vertueux. Si nous n'y rentrons pas, il n'est pas besoin d'être devin pour imaginer que cela se fera à l'aide de tickets de rationnement, répression féroce des abus... et nous rentrerons dans un cercle d'autoritarisme... *Elementary my dear !*

Les raisons de l'énorme gaspillage. Quid de l'électricité et du nucléaire dans ce bilan énergétique de 2003 ? Dans les centrales thermiques puis électriques, la triple conversion du combustible vers la chaleur, puis vers la force motrice enfin, vers l'électricité... engendre *obligatoirement* des pertes de l'ordre de 63 % (charbon pulvérisé) à 71 % (nucléaire, le plus mauvais rendement); *pertes évacuées en chaleur*, puis *dissipées inutilement* dans les rivières, les mers et finalement *dans l'atmosphère*. Si ces centrales étaient au cœur des villes, on récupérerait l'eau chaude pour se chauffer. Pourquoi pas une de ces «cocottes» nucléaires au pont du Mont Blanc ?⁶

Quelle sont les pertes engendrées par la seule conversion des énergies fossiles et de l'uranium en électricité, plus celles lors de sa distribution; et quelle est sa part, au niveau mondial, dans la consommation finale ?

Toujours pour 2003 (électricité d'origine thermique non renouvelable) et en milliards de kWh (Twh); les chiffres sont de production, 14 031.5 TWh et consommation finale, 12 286. TWh Cela correspond à la production (rendement moyen 37 %) à 3 263 Mt d'équivalent pétrole, et à la distribution en final à 1 209. Pertes estimées : 2 054 Mtep.⁶

Cette perte représente donc plus du quart de la consommation finale d'énergie ; l'électricité, quant à elle, y compris les renouvelables, n'en totalisant que 15.8 %. Enfin, selon les origines, le «bouquet» se répartit en nucléaire, 15.6 %, à égalité avec l'hydraulique et loin derrière le thermique classique : 69 %. Au final, (0.158 x 0.156), l'uranium n'atteint pas 2.5 %... insuffisant pour nous sauver de l'effet de serre et criminel en regard des millions de victimes des radiations atomiques.⁷

Qu'en sera-t-il avec la relance du nucléaire ? Selon l'Agence Internationale de l'Energie (WEO), la relance ne compensera même pas la mise au rebut de quelques centaines de «vieilles casseroles». Toujours selon (WEO), en 2030, si le prochain accident majeur n'a pas contaminé irrémédiablement un ou deux continents la part du nucléaire, toujours en final se retrouvera amputée d'un tiers.

Un choix de société : vers le nucléaire qui rime avec militaire, ou s'adapter dans la sobriété et l'équité.

Avec un pourcentage aussi «tenu» l'action du nucléaire tend vers zéro... n'est-ce pas ? Et bien non c'est inexact, car l'argent se fait rare et le prix de «chaque» kWh nucléaire installé (2 126 euros, Commission Ampère, *Le Monde* du 26 juin 2001) nous prive des moyens financiers d'en économiser «5» rien qu'en réhabilitation thermique... et Monsieur le Maréchal de La Palice (1470-1525), aurait pu dire : «*que les kWh qui dégagent le moins de gaz à effet de serre sont ceux qui ne sont pas produits*». Un dernier mot : selon nos amis de Vancouver, (l'université) : «*cette réhabilitation procure, à coût égal, onze fois plus d'emplois que le nucléaire*»... et les cancers ? ne serai-ce pas onze fois moins que ceux de l'atome, toutes émanations, «pépins» et déchets confondus?⁸

Article issu de l'opus : Quid de l'énergie ? Voyage au Royaume de l'Intox ! en cours d'édition.

Notes: 1 Dictionnaire *Quid*, 2005, p.1681a / Q05, p.1704c / *World Energy Outlook*, Paris 2004, p.84-85 / Ministère français de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, *L'Energie en France, repères*, Paris 2004, p.8 / et *Pétrole apocalypse*, Yves Cochet (ex ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement du gouvernement Jospin), Ed. Fayard 2004, p.64 et 241-242 Idem, p.136 (et pas les agrocarburants qui affament le monde et détruisent les sols) Q05, 1704c – et *Pet. Apo*, op.cit. p.68 / WEO, op.cit.p.59 – *Pet. Apo*, op.cit.p. 20 et suivantes Q05, p.1684ab; 1692-1693; 1697c; 1700ab; 1701; 1705; 1706a; 1708-1709 Equivalence dites (des physiiciens): 1kWh = 86 g de pétrole. – Q05, op.cit. p.1684a et WEO, op.cit.p.59 et suivantes / *Anticipation for next Century*, Research and Documentation Partnership of Socio-Ecology (CRDSE), Stowe, Vermont (USA), Montpellier Ed. 1996, p.134.

Post-scriptum :

Comparées aux moyennes des pourcentages d'électricité générale puis nucléaire, dans la consommation totale finale mondiale: Elec. gén. 15.8 % ; nucléaire 2.47 % celles de la Suisse s'établissent à : 20.9 % et 8.85 % et celles de la France à : 19.8 % et 14.65 %.

Pour le nucléaire, ces % représentent pour la Suisse près de 3.6 fois la moyenne mondiale...

Les 8.85 rapportés aux 20.9 % nous donnent 42.3 % d'origine nucléaire (d'elec. pas d'énergie).

Pour la France, championne incontestée, près de 6 fois cette moyenne; part du nucléaire 74 %.

Contrôle radiologique au Cern (suite).

CIRCULEZ IL N'Y A RIEN A VOIR, TOUTES LES MESURES SONT PRISES.

Préambule:

Comme indiqué dans notre dernier N° 87 et après plusieurs échanges de courrier, un rendez-vous a été fixé pour le 19 octobre 2007 avec, le délégué cantonal en matière de radioprotection du Cern, le Prof. OSMAN RATIB médecin-chef du Dpt. de radiologie et d'informatique médicale, accompagné de M. Jean Marc GUINCHARD directeur à la Direction Générale de la santé.

ContrAtom étant représenté comme pour les rendez-vous précédents par François Bertrand et Gino Nibbio.

A la demande du prof. RATIB, un ordre du jour, résumant les questions que nous souhaitons aborder, lui a été transmis avant notre entretien.

L'entretien:

Radioprotection

M. RATIB nous a relaté la visite qu'il a effectuée au CERN en 2007 et nous a fait part de ses constatations.

Les services de radioprotection disposent du personnel qualifié et du matériel nécessaire pour assurer les contrôles conformément aux normes Suisses et internationales. De l'avis de M. RATIB il n'y a pas de radioactivité dangereuse au CERN et il n'y a pas lieu d'envisager des contrôles supplémentaires. A noter que le canton n'a qu'un rôle consultatif, l'ensemble des programmes de surveillance de radioprotection étant du ressort de l'Office fédéral de la santé publique qui contrôle également les installations de radiologie médicale de Suisse.

Démantèlement du LEP

Selon les responsables du CERN les matériaux provenant de ces travaux ont été traités selon les Normes Suisses, aucun détail ne nous a été donné.

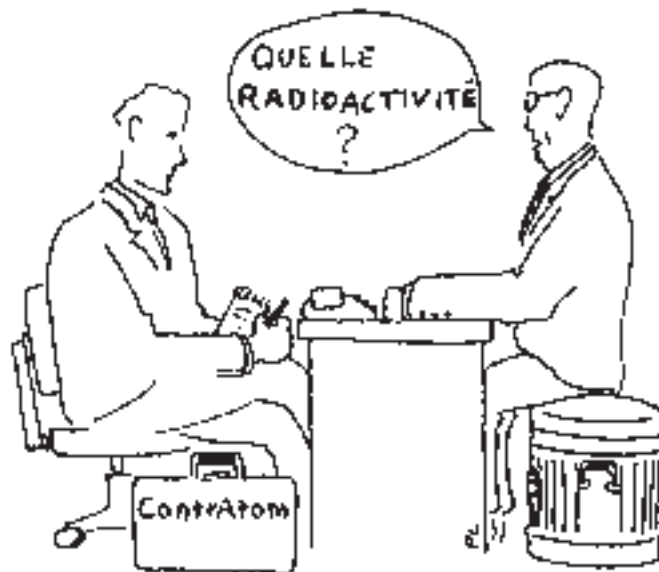
Mise en service du LHC

La mise en service de cette installation est prévue pour mai 2008 sauf imprévus !

De manière à nous informer plus en détail sur cette nouvelle installation le Prof. RATIB nous a remis la photocopie d'un article paru la veille dans le quotidien < Le Temps > :

« BALAYER LES CRAINTES AUTOUR DU CERN » article signé par un journaliste qui fait référence, à un physicien du CERN, ainsi qu'à un représentant de l'OFSP.

Pour ces représentants des organismes, **directement concernés** par la mise en route d'une installation entière-



ment nouvelle, il n'y a pas de risques d'une augmentation dangereuse de la radioactivité en surface. Voir annexe.

Conclusion de l'entretien :

Notre interlocuteur s'est montré tout au long de notre entretien, convaincu que le système de radioprotection du CERN, supervisé par les représentants de l'OFSP, était conforme aux normes en vigueur. Il a bien compris notre scepticisme face à la mise en marche d'une installation importante, unique au monde, et au fait qu'aucun **laboratoire indépendant** n'avait été mandaté pour réaliser des contrôles de radioprotection complémentaires.

ANNEXE

Communication de l'OFSP du 15.10.07

Programme de surveillance

« Point zéro du CERN »

Les autorités suisses et françaises en charge de la surveillance du CERN ont effectué, avec l'appui technique de l'institut de Radioprotection et Sécurité Nucléaire (IRSN), des mesures dans son voisinage au cours d'un programme dénommé « point zéro du CERN ». Ce programme de surveillance a pour but de mesurer l'impact du CERN sur l'environnement durant les dernières années d'exploitation et de réaliser un état de référence avant la mise en service du nouvel accélérateur, le Large Hadron Collider (LHC). Les résultats obtenus démontrent que la radioactivité présente dans les milieux aquatiques, terrestres et atmosphériques autour du CERN est comparable à celle enregistrée hors de son influence et que l'impact réel du CERN est bien inférieur aux limites autorisées. En conclusion le CERN a respecté toutes les limites fixées par les pays hôtes et l'impact radiologique du CERN en termes de dose pour la population et l'environnement s'avère nettement inférieur à celui attribuable à la radioactivité naturelle pour l'ensemble des sites limitrophes examinés.

Gino Nibbio

Note de la rédaction: Merci, monsieur le délégué cantonal en matière de radioprotection du CERN, à ContrAtom nous voilà tout à fait rassurés ;-).

ACR

GRAVES ACCIDENTS NUCLÉAIRES EN SUISSE: QUI DOIT PAYER?

Communiqué de presse de l'Alliance non au nucléaire (Berne, le 20 novembre 2007)

Ce matin, lors d'une conférence de presse, l'Alliance non au nucléaire a dénoncé les graves lacunes de la Loi sur la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire (LRCN) existante ainsi que de son projet de révision. John H. Large, spécialiste britannique des questions de sécurité liées aux installations nucléaires, a expliqué l'absurdité, du simple point de vue des coûts monstrueux pour le contribuable, d'admettre qu'il soit possible d'assurer les dégâts consécutifs à un accident de CN.

Ces derniers mois ont montré qu'aujourd'hui encore il faut compter avec des accidents sérieux dans l'exploitation de centrales nucléaires (CN). Il est de ce fait essentiel de calculer les risques avec réalisme; la clarification de la responsabilité est par conséquent centrale.

Selon le droit fédéral en vigueur, les exploitants de CN ne sont responsables de dégâts potentiels en cas d'incident que jusqu'à concurrence de CHF 1 milliard. Compte tenu de dégâts pouvant atteindre jusqu'à CHF 4300 milliards, c'est insignifiant. Actuellement, l'industrie nucléaire ne doit donc assumer qu'une infime fraction de dégâts qu'elle peut potentiellement provoquer. **Les contribuables paient le reste.** Le projet de révision de la LRCN prévoit une augmentation minimale de la responsabilité civile; mais les exploitants de CN continuent à ne pas assumer entièrement leur responsabilité.

Le Conseil des Etats se prononcera sans doute sur la révision de la LRCN durant la session d'hiver (du 3 au 20 décembre 2007). **«Le Conseil fédéral a négligé de clarifier le type et l'ampleur des dégâts avec lesquels il faut compter si une CN suisse subit un accident grave.** Le Parlement manque ainsi de la base factuelle pour une nouvelle réglementation complète et réfléchie concernant la responsabilité civile dans le domaine nucléaire», constate Leo Scherer de Greenpeace Suisse, qui demande: «Comment est-il possible de déterminer le montant à assurer sans connaître exactement l'ampleur des dégâts potentiels à couvrir?»

Dans son analyse, John H. Large, spécialiste britannique indépendant des questions de sécurité des installations nucléaires, conclut que la révision de la LRCN ne satisfait pas les attentes légitimes de la population qui veut qu'en cas de dégâts, les exploitants de CN soient en mesure de cou-

vrir tous les coûts. «Même le doublement des CHF 2.25 milliards actuellement disponibles pour un accident de CN n'aurait pas d'influence notable sur les coûts consécutifs pour la collectivité», explique M. Large.

L'Alliance non au nucléaire attend de ce fait que le Conseil des Etats renvoie le projet de révision de la LRCN au Conseil fédéral et l'appelle à enquêter concrètement sur les dégâts potentiels d'accidents moyens, graves et très graves dans les CN suisses.

L'Alliance non au nucléaire revendique en outre:

1. Arrêt du subventionnement indirect de la très dangereuse énergie nucléaire par la reprise de fait par l'Etat et les contribuables jusqu'à 99% des coûts des dégâts d'un accident nucléaire.
2. Les exploitants de CN doivent assumer eux-mêmes complètement les dégâts potentiels.
3. Comme le marché des assurances privées ne peut pas garantir la couverture des dégâts, les exploitants de CN doivent être rendus responsables de veiller à une couverture complète avec un fonds spécifiquement dédié à la couverture de dégâts nucléaires.
4. Une couverture de tous les dégâts potentiels doit être garantie dès le premier jour d'exploitation d'une éventuelle nouvelle CN. Pour les CN existantes, cette garantie doit être fournie après une courte période de transition.

L'Alliance non au nucléaire est une coalition des opposants suisses aux CN. Elle a été fondée le 28 août 2007 et est actuellement composée de plus de 20 organisations. Cette conférence de presse permet à l'Alliance non au nucléaire de prendre position pour la première fois, de façon décidée et sur un sujet précis, contre la production d'électricité nucléaire.

Ont participé à la conférence de presse : John H. Large ; Jürg Buri, président de l'Alliance non au nucléaire et directeur de la Fondation suisse pour l'énergie (Schweizerische Energie-Stiftung, SES) ; Leo Scherer de Greenpeace Suisse, qui assure le bureau de l'Alliance non au nucléaire ; Isabelle Chevalley, de Sortir du nucléaire.

Font partie de l'Alliance non au nucléaire:

Aargau gegen AKW / Alternative Liste Zürich Medecins en faveur de l'environnement / ContrAtom / Ecologie libérale / Fokus Anti-Atom Femmes pour la Paix Suisse /Gewaltfreie Aktion Kaiseraugst / Greenpeace Suisse / Grüne Bewegung Uri / Les Verts - Parti écologiste suisse / INCOMINDIOS Suisse / Jeunes vert-es JS Suisse / KLAR! Suisse / MNA / NWA / oeku / Ökozentrum Langenbruck / Pro Natura PSR / IPPNW Suisse / Fondation Suisse de l'énergie / Schweizerischer Friedensrat SFR / Sortir du nucléaire / PS Suisse / Société suisse pour l'énergie solaire SSES / Association Transports et Environnement ATE / WWF Suisse

LETTRE AU PÈRE NOËL

Cher Père Noël,

Je sais pertinemment que vous êtes fort sollicité par les temps qui courent, raison pour laquelle j'ai bien hésité à venir vous tirer par la manche ! Et puis, je me suis dit qu'après tout un antinucléaire de votre trempe ne pouvait guère être indifférent aux soucis de ContrAtom.

Alors, voilà Père Noël : nous sommes dans le pétrin sur le plan financier en ce mois de décembre. C'est que nous avons frappé fort pour la campagne de votations du 16 décembre prochain : nous avons édité une affiche du tonnerre, jaune, rouge et noire avec un graphisme très personnel qui attire l'oeil. Le fin observateur que vous êtes a certainement repéré cette affiche qui sort du lot, n'est-ce pas Père Noël ? Elle est drôlement chouette, mais elle nous a coûté sacrément cher : 2'121,85 Fr. pour ne rien vous cacher ! A cela il faut encore ajouter 400 Fr. de frais de collage de la SGA ! Aie, aie, aie, on est joli ! Quand je pense qu'avec les 2000 Fr. qui nous restent en caisse après cette opération, il va falloir assumer le coût du présent journal : graphisme, imprimerie, poste, soit - 3.400 Fr, pas d'erreur, nous voilà dans les chiffres rouges !

Vous voici donc au courant de la situation, Père Noël, alors, s'il reste quelque argent au fond de votre hotte, ça serait superbement sympa de votre part de faire un petit détour par la Poste afin de garnir les petits souliers de ContrAtom déposés devant la cheminée du ccp 12-13446-0 ! Tout don, aussi modeste soit-il, sera accueilli avec reconnaissance !

Merci, cher Père Noël de nous donner les moyens de poursuivre notre action en 2008 et... bonne tournée !

Gros bisou ! Anne-Cécile

JAB
1211 Genève 8
PP (Journal)
CH-1211
Genève 8

CONTR



ATOM